« Sarati le Terrible » au Grand Théâtre de Lille

Deux splendides représentations magiquement évocatrices ont fait connaître au public de notre région « Sarati le Terrible », le drame lyrique tiré d'un roman de M. Jean Viguaud et que M. Francis Bousquet, directeur du Conservatoire de Roubaix, a vivifié d'un souffle créateur. Si le librettiste a fourni une trame solide et d'un seul tenant, le compositeur l'a parée de toutes ses séductions d'une musique puissamment colorée qui oppose aux tons vifs les dégradés les plus subtils et les plus chatoyants. Cette œuvre à la fois réaliste sans crudité et profondément humaine, cette œuvre que la critique avait saluée avec une sympathie nuancée d'admiration, a reçu hier une nouvelle consécration plus convaincante encore, celle d'un public de connaisseurs dont le jugement sera sans appel.

Dans l'auditoire nombreux aussi bien en matinée qu'en soirée, la ville de Roubaix était largement représentée par des personnalités parmi les plus marquantes. M. Langeron, préfet du Nord, avait tenu à assister à la soirée de gala qui obtint un succès considérable.

On sait ce que le Grand-Théâtre de Lille doit à la direction intelligente et éclairée de M. Frady qui multiplie les créations les plus grandioses et en même temps, les plus originales; la création de « Sarati le Terrible » à Lille marquera dans la carrière directoriale de M. Frady. Des applaudissements sans fin, d'une spontanéité touchante ont souligné les plus belles scènes et lorsque le rideau fut tombé sur les derniers accords de l'orchestre final, le public réclama à grands cris les auteurs qui furent l'objet d'une ovation indescriptible.

La musique de « Sarati » concise, généreuse sans verbiage, idéalise le sujet sans rompre le contact avec la réalité. Nous avons dit comment elle situait le drame et en déterminait l'atmosphère. L'orchestration très riche reste toujours claire et équilibrée. Le compositeur demande à l'orchestre tantôt de dynamisme et la puissance rythmique, tantôt l'expression mélodique dont l'éloquence est surtout intrinsèque. Des thèmes courts et ramassés, incisifs sans sécheresse, abondent dans cette partition d'une écriture tour à tour nerveuse et finement déliée. Le troisième acte, d'une souveraine beauté, marque plus d'abandon (qu'on ne nous fasse pas dire, de relâchement). La mélodie s'épanche plus librement, apaisante et sereine, développée par le quatuor dont les tenues s'incurvent gracieusement. Les motifs sont plutôt indicateurs que conducteurs en ce sens qu'ils n'accompagnent pas l'action mais qu'ils la jalonnent; d'ailleurs, la psychologie des personnages est dessinée du premier coup d'un trait tellement sûr qu'il suffit par la suite d'un rappel discret; le compositeur dont l'inspiration est soutenue n'est pas obligé d'avoir recours à des développements symphoniques de remplissage. Pas de préludes, l'ambiance étant établie dès le lever du rideau par le développement de l'action; au surplus, les acteurs du drame se racontent eux-mêmes dans un langage vrai et direct. Pour le troisième acte, au contraire, dont la teneur psychologique appelle une préparation, M. Francis Bousquet a écrit un très beau prélude qui s'enchaîne directement à la chanson d'Ahmet. Cet admirable morceau, l'un des joyaux de la partition, n'est nullement épisodique. N'est-ce pas le milieu qui conditionne le drame et ne convenait-il pas au moment où le « Terrible » va s'avouer vaincu de faire une allusion ironique au « roumi » menacé de foudres vengeresses?

L'interprétation, loin de trahir les auteur et compositeur, a fait goûter pleinement la beauté du drame lyrique que le Grand Théâtre de Lille vient d'inscrire à son répertoire.

M. Lafont a énergiquement campé le personnage de Sarati avec un art sûr et puissant; dans la scène de la « défaite », il a trouvé des accents douloureux qui ont fait naître une indicible émotion.

M. Micheletti a chanté Gilbert avec une conviction qui va droit au cœur.

La passion ingénue de Rose a été exprimée avec infiniment de charme par Mlle Gauley; Mlle Alard a prêté à la malheureuse Remedios ses voix aux inflexions pathétiques et M. Pujol, en quelques traits heureux, a composé le personnage d'Ahmet.

De magnifiques décors ont rehaussé une mise en scène réglée avec un goût très sûr par M. Roger Lelaude.

L'orchestre, sous la direction de M. Fourestier, s'est distingué par une interprétation exacte et intensément vivante.

Passim.

Les revendications des officiers des douanes

Paris, 21 décembre. — Au cours d'un congrès extraordinaire qu'ils ont tenu, à Paris, les officiers des douanes ont adopté une motion qui traduit leur « profond mécontentement » de la situation, qu'ils jugent « inférieure », qui leur est faite dans l'échelle des nouveaux traitements fixés par le décret du 30 octobre 1930. Tout en proclamant leur attachement aux devoirs de leurs charges, ils se voient obligés de réclamer des pouvoirs publics la parité de situation qui leur avait été accordée avec les cadres principaux de l'Administration des douanes.

Un champion olympique est candidat au Parlement britannique

Londres, 21 décembre. — On annonce que lord Bughley, champion olympique des 400 mètres haies, capitaine de l'équipe nationale anglaise d'athlétisme, vient d'être proposé par le parti conservateur comme candidat au Parlement dans la section de Peterborough.

La nouvelle réglementation de l'éclairage automobile

La nouvelle réglementation de l'éclairage des véhicules automobiles entrant irrévocablement en vigueur le 1er janvier prochain, l'Automobile-Club du Nord de la France vient de mettre au point la question dans une circulaire mise, d'ailleurs, à la disposition de tous les automobilistes, et dont nous reproduisons ci-dessous les passages essentiels:

Par l'arrêté ministériel du 8 octobre 1929, trois catégories de phares et trois seulement sont nettement définies et admises:

1° La catégorie A, groupant les appareils utilisés uniquement sur route libre et dont la puissance est suffisante pour éclairer sur une profondeur d'un moins cent mètres;

2° La catégorie B, comprenant les appareils donnant constamment un éclairage-code, c'est-à-dire réduit, mais d'une intensité lumineuse capable d'éclairer à 25 mètres sans émission de rayons éblouissants, appareils destinés à fonctionner lors des croisements, mais cependant admis pour la traversée des villes;

3° La catégorie AB, composée des appareils pouvant fournir et l'éclairage de route et l'éclairage-code.

Les appareils de la catégorie A n'ont pas à être estampillés. Seuls les appareils donnant l'éclairage-code, catégorie B et AB, doivent l'être et ce, obligatoirement.

Cette classification rendant toute confusion impossible, met cependant la grande majorité des automobilistes dans l'embarras, étant donné que trop de garagistes ignorent tout de la question et que peu de constructeurs sont au-devant de leur clientèle pour la guider dans cette opération.

Aussi l'automobiliste ne sait-il vers qui se tourner pour savoir si oui ou non ses phares sont estampillables et, dans l'affirmative, où et par qui; et, dans le cas contraire, ce qu'il doit faire pour être en règle. Nous répondons immédiatement à ces questions:

Tout automobiliste doit se rendre auprès de l'accessoiriste qui lui a vendu ses phares ou interroger le représentant régional du constructeur, lesquels pourront lui dire si ses phares sont susceptibles d'être estampillés et lui indiquer éventuellement le centre régional qualifié.

Ceci pour les heureux propriétaires de phares susceptibles de recevoir l'estampille. Mais, dans le cas contraire, que faut-il faire?

Ici, la solution du problème, de très simple en apparence, devient plus complexe du fait qu'elle est uniquement fonction des possibilités budgétaires du propriétaire de la voiture.

De toute façon, l'automobiliste doit satisfaire aux prescriptions de l'arrêté ministériel, c'est-à-dire avoir à l'avant un ou deux feux blancs (phares A) éclairant sur route à 100 mètres et un ou deux phares B, dits « phares-code ».

Les phares A, qui n'ont pas à être estampillés, équipent la quasi-totalité des voitures actuelles, peuvent être conservés et complétés, soit:

1° Par l'adjonction d'un phare B estampillé placé à l'avant du véhicule et disposé de façon à éclairer le côté droit de la route, solution ultra-économique, puisque l'achat de ce phare ne coûte environ qu'une centaine de francs;

2° Par l'adjonction de deux phares B, la solution idéale et du coût de 200 francs environ.

Il reste bien entendu cependant que, quelle que soit la solution adoptée, un seul phare B allumé lors du croisement des véhicules ne peut suffire; il faut que la position de la voiture soit, en outre, nettement établie par le ou les phares A mis alors en veilleuse.

L'on peut envisager évidemment d'autres combinaisons que les deux citées plus haut, mais nous estimons devoir les écarter de chef en proclamant bien haut notre maxime: « Economie, oui, mais sécurité d'abord ». Nous souhaitons ardemment être entendus et compris de tous, afin que nous ayons, de moins en moins, à déplorer ces terribles et nombreux accidents causés par l'éblouissement des phares.

Rappelons en terminant, et ce dans un autre ordre d'idées, que:

1° Les phares-pistolets ne peuvent, en aucun cas, être employés comme phares B;

Et 2° que tout camion appelé à circuler la nuit, en dehors des agglomérations, doit être pourvu du éclairage réglementaire décrit ci-dessus.

Mme HANAU se fait maintenant défendre par ses anciens clients

Paris, 21 décembre. — Une assemblée générale des créanciers de la « Gazette du Franc » convoquée par le Groupement central de défense des clients de la « Gazette du Franc » s'est tenue cet après-midi au siège, 130, rue de Provence. Après avoir entendu les commissaires et les explications de Mme Hanau, l'assemblée a procédé à la nomination de cinq nouveaux administrateurs.

En fin de séance, l'assemblée a voté à l'unanimité un certain nombre de résolutions. Par ces résolutions l'assemblée générale dénonce notamment le coup de force dirigé contre la personne de Mme Hanau, s'élève contre les perquisitions pratiquées le 12 décembre dans les locaux de la « Gazette du Franc » et contre la désignation pour ces investigations des trois experts: MM. Doyen, Gauchet et Mulquin. L'assemblée générale des créanciers invite ensuite le groupe de défense à intenter toutes actions judiciaires, civile ou pénales propres à assurer la défense du concordat et des intérêts des créanciers. Elle donne enfin mandat à une délégation composée des membres du Comité de porter à la connaissance du chef de la justice l'ensemble des résolutions adoptées.

Un avion militaire s'écrase sur le sol et prend feu

Reims, 21 décembre. — Sur le terrain d'aviation du camp de Mourmelon, un appareil monomoteur du 11me d'aviation, à Metz, piloté par le sergent Fichau et ayant comme passager le sergent Malgret, s'est écrasé sur le sol et a pris feu. Les deux occupants ont été carbonisés.

L'équipage effectuait un voyage en triangle, Metz, Nancy, Châlons, Metz.

Dernière Heure

M. RYKOV A ÉTÉ RELEVÉ DE SES FONCTIONS DE MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU PARTI COMMUNISTE

Moscou, 21 décembre. — De l'Agence Tass: « On confirme que la réunion plénière commune du Comité central et de la Commission centrale de contrôle du parti communiste pan-unionisté qui s'est tenue du 17 au 21 décembre, a relevé M. Rykov de ses fonctions de membre du bureau politique. »

UN VOL INDE-AFRIQUE DU SUD

Calcutta, 21 décembre. — L'aviateur Amorad s'est envolé, à 8 heures, pour Le Cap. Il tentera de s'octroyer le prix Aga-Khan, offert au premier Indien qui effectuera un vol Inde-Afrique-du-Sud.

LES VICTIMES DE LA COLLISION DE L'« OBERON » ET DE L'« ARCTURUS »

Il est maintenant définitivement établi que 17 passagers et 24 hommes d'équipage ont péri lors de la collision de l'*Arcturus* et de l'*Oberon*.

— **On mande de Buenos-Ayres à l'« Associated Press »**, que le ministre des Affaires étrangères d'Argentine, en vue de réduire l'immigration, a ordonné aux consuls d'élever les droits de visa des passeports de 5 à 25 dollars. Cette mesure est prise en raison du chômage sévissant en Argentine.

— **En Amérique**, le Congrès a voté un crédit de 31 millions de dollars, à titre de secours spécial de chômage. Il a ratifié également les crédits supplémentaires de 150 millions de dollars en faveur du Comité fédéral agricole, ce qui porte les crédits accordés à ce organisme au total de 400 millions de dollars.

— **Des pêcheurs de l'île Honat** se trouvant au large de la baie québécoise, ont découvert le cadavre du marin italien Tidante Oliviero, du vapeur « Artiglio », amené par la vedette « Talisman » à Belle-Ile; le corps a été mis en bière et déposé près des cercueils des scaphandriers Gianni et Franceschi, qui sont toujours à Belle-Ile.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

AU VELODROME D'HIVER

La Course de 100 klm. à l'américaine se termina en faveur d'une équipe composée de Cariller-Deneef, avec un tour d'avance sur un lot composé de quatre autres équipes.

Le classement général fut le suivant: Carlier-Deneef, 13 points, a couvert les 100 km. en 2 h. 12'25" 1/5; à un tour, Chaurz-Fabre (Français), 33 points; Mercier-Lemoine (Français), 29 points; Reis-Renaud (Français), 5 points; Deconte-Rees (Belges), 5 points.

Viennent ensuite: à deux tours de retard: Aerts-Nommelinck, 37 pts; Louet-Mouton, 17 pts; à trois tours: Binda-Linari, 2 pts; Stuebeck-Buschenhagen, 23 pts; à quatre tours, Péliss-et-Leduc, 15 pts; Faveau-Mercier, 6 pts; Reynaud-Dayen, 6 pts; Marréchal-Risseron, 5 pts; à six tours, Bertelin-Hargreau, 12 pts; Fontan-Benoit Faure, 7 points.

TENNIS

A GOTHEMBOURG, pour le match de tennis France-Suède, Duplix bat Sardin, 6-3, 6-2; Rousseau bat Allah Thoren, 6-3, 3-6, 6-0; Rousseau et Brugnon battent les frères Thoren, par 3-6, 8-10, 12-10.

WATER-POLO

A BUDAPEST dans un match international de water-polo, l'équipe hongroise U.T.E. a battu l'équipe belge Zwem-Club, par 10 à 0.

Un auto-camion de brasserie se renverse dans un fossé, à Leers

LE CAMION APRÈS L'ACCIDENT (Photo J. de Rx.)

Samedi soir, vers 19 h., M. Alphonse Eeckhout, chauffeur-livreur de la brasserie Brame fils, de Lannoy, revenait, sa tournée finie, avec son auto-camion chargé de caisses de bouteilles vides.

Il se dirigeait par la rue de Roubaix vers la place de Leers. Le temps brumeux et le mauvais fonctionnement des réverbères de cette rue l'empêchaient probablement de se diriger. Arrivé au tournant dangereux face n° 44, il continua sa route en ligne droite: l'auto-camion se lança de toute la vitesse de son moteur dans le fossé, heureusement peu profond en cet endroit, fit une embardée sur le bord du champ, pour finalement se coucher sur le flanc droit, après avoir buté sur un poteau télégraphique.

Dire le vacarme que cette chute produisit est impossible. Les caisses de bouteilles (vides heureusement), se heurtèrent entre elles pour retomber en morceaux. Des débris de verre couvraient le fossé et le champ sur un rayon assez grand.

L'avant de l'auto est complètement détérioré. Le choc donné au poteau téléphonique fit rompre un certain nombre de fils.

Par un hasard vraiment exceptionnel, M. Alphonse Eeckhout ne fut pas blessé.

Dans la journée d'hier, M. Brame fit débarrasser la voiture des bouteilles de toutes sortes et fit remorquer le camion détérioré.

De cet accident, qui aurait pu avoir de graves conséquences, nous pouvons déduire deux leçons:

1° Par temps brumeux, les chauffeurs d'automobiles devraient marcher à une vitesse telle, qu'au moindre obstacle ils puissent arrêter leur voiture sur place;

2° Cet endroit de la rue de Roubaix à Leers, n'a pas un éclairage suffisant. Le tournant étant dangereux par sa forte courbe et le peu de largeur de la rue, des panneaux de signalisation devraient être posés dans les deux sens. De plus le réverbère devrait fonctionner toute la nuit avec sa pleine lumière.

L'accident de samedi soir peut se reproduire avec des victimes cette fois. Qui en sera responsable?

LES GROS TRAVAUX DU GRAND SÉMINAIRE DE LILLE SONT ACHEVÉS

Les grands travaux de construction du nouveau séminaire de théologie de Lille viennent de se terminer. Ils avaient été commencés en mars dernier et poussés avec une grande activité. Ainsi en neuf mois le gros œuvre de ce grand établissement a pu être réalisé.

Pour fêter cet événement, un drapeau fut hissé au sommet du bâtiment central, et samedi matin se déroula une petite réunion dans la salle des conférences. On notait la présence de M. le chanoine Lotthé, secrétaire particulier du cardinal Liénart; MM. Vitain, architecte; Lambin et Rateau, entrepreneurs; tous les ouvriers du chantier, au nombre de cent dix.

M. le chanoine Lotthé adressa à tous les artisans de ce grand œuvre ses félicitations pour la rapidité de l'exécution, neuf mois à peine, pour la qualité remarquable du travail qui fait l'admiration de tous. Il termina en disant un merci cordial à tous ceux qui ont travaillé et en annonçant que le cardinal serait heureux, au mois de septembre prochain, de venir inaugurer le séminaire terminé.

Après ces quelques paroles, un « vivat » fut chanté et le vin d'honneur servi.

Ajoutons que les travaux d'aménagement intérieur vont commencer incessamment.

Un malfaiteur, sur le point d'être pris, blesse son poursuivant à Boulogne

Dimanche, un malfaiteur s'est introduit chez M. Maurice Tilliette, industriel, 92, boulevard Sainte-Beuve, à Boulogne. Il se rendit dans la chambre de Mme Tilliette et exigea une somme de mille francs que sa victime s'apprêtait à lui remettre lorsque survint M. Tilliette.

Le malandrin descendit l'escalier, poursuivi par l'industriel. Sur le point d'être rejoint, il le frappa de deux coups de couteau. M. Tilliette fut atteint au poignet et à la poitrine mais continua la poursuite, aidé de quelques passants.

Le voleur enjamba une fenêtre du Casino et toutes les recherches entreprises dans cet établissement ont été vaines.

Le signalement de l'individu a été donné à la police qui croit le connaître. Ce serait l'auteur des récents cambriolages commis à Boulogne.

L'état de M. Tilliette n'est pas grave.

La mort mystérieuse de deux enfants, à Fenain

Les époux Chara-Debruge, habitant Fenain (arrondissement de Douai), ont plusieurs enfants. Le père, un Arabe, est retourné en Afrique. La mère, Belge, est restée au logis avec ses enfants.

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, la mère s'aperçut que Janina, 8 ans et Fatma, un an, étaient morts. Un médecin n'a pu déterminer la cause de ce double décès et un médecin-légiste pratiquera l'autopsie des deux cadavres.

L'Assemblée générale annuelle des Agriculteurs du Douaisis

Dimanche matin, s'est tenue à Douai l'assemblée générale annuelle des agriculteurs du Douaisis et celle des agriculteurs du Nord, sous la présidence successive de MM. Carlier-Caffieri, député et Edouard Caudrelier.

Parmi les nombreuses personnalités qui assistaient à cette réunion, on remarquait MM. Des Rotours, député et Potié, sénateur.

Des discours ont été prononcés par MM. Carlier-Caffieri, Florimond Despret et Merchier.

A 13 h. 30, un banquet fut servi à l'hôtel du Grand-Cerf.

M. Carlier-Caffieri parla de la crise de la production du blé et de la betterave.

M. Fl. Despret développa la question de la vente du blé au poids spécifique.

M. Des Rotours parla de la crise mondiale de l'agriculture, moins grave cependant en France, grâce aux mesures prises.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, lundi 22 décembre :

Aujourd'hui, saint Flavien; demain, sainte Victoire. Soleil : Lever à 7 h. 44; couche à 15 h. 55. Lune : Nouvelle du 20; premier quartier le 28.

Bulletin météorologique pour la journée du 22 (Région Nord) : Couvert, brumeux ou très brumeux le matin; brouillards locaux, quelques éclaircies, l'après-midi; vent de Nord-Est, 4 à 6 m.; température en baisse; minimum en baisse de 5°.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs : de 9 à 12 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait.

Casino-Théâtre : à 20 h. 30, « Coups de Roulis ».

HALLE FLIPO.— Nouvelle baisse sur beurre : extra, 10 : extra fin, 21 : Hollande, 11 : vieux, 16 : Gruyère, 12 et 15 : biscuits, grand choix. 932

L'assemblée générale des pères et mères de famille de l'Institut Saint-Louis

Il y eut dimanche une réunion de famille charmante dans la salle du Cercle de l'Institution Saint-Louis. Les pères et mères de famille des élèves de l'Institut avaient tenu à assister nombreux à cette assemblée générale, qui fut précédée de la Messe solennelle, célébrée à 9 h. 30, par M. l'abbé Canis, directeur des écoles libres de Roubaix.

La réunion était présidée par M. le Vicaire-général Flipo, représentant S. E. le cardinal Liénart, entouré de MM. Verscheldé, président de l'Association; les abbés Honoré, supérieur de l'Institution Saint-Louis; Canis, le chanoine Delarra, supérieur des missions diocésaines; Piels, vice-président de l'Association; l'abbé Lepers, aumônier du Carmel; Marcy, secrétaire; Delobette, trésorier, etc.

M. Verscheldé donna lecture du rapport moral de l'année, qui constate les progrès constants de l'école et de l'association. Il exprime ses sentiments d'admiration et de reconnaissance envers M. l'abbé Honoré, supérieur, et les professeurs, et remercie les Purnasiens pour leur excellente collaboration.

M. Marcy, dans son procès-verbal, fait allusion à la « Maison des jeunes » d'Eppe-Sauvage, en cours d'aménagement, et qui est destinée à recevoir les élèves anémiés par les études. Le rapport du trésorier mentionne 2.414 fr. de dépenses, et les recettes s'élèvent à 7.230 fr. 30, soit un excédent de 4.816 fr. 30. L'actif actuel de la Société se monte à 11.696 fr. 60. Ces différents rapports sont unanimement approuvés.

L'assemblée procède ensuite au renouvellement partiel du Conseil d'administration. Les six membres sortants sont réélus à l'unanimité, pour trois ans.

M. le chanoine Delarra fait ensuite une causerie sur le sujet: « Les parents sont-ils devenus bagages inutiles? » Ecouté avec une attention soutenue, l'orateur explique que par manque de psychologie et d'habileté, les parents arrivent à devenir indésirables pour leurs enfants, et fait ressortir l'ingratitude de ces derniers; car beaucoup ne veulent plus être gênés dans leurs amusements par la présence de leurs parents... M. le chanoine Delarra donne de sages conseils aux parents, leur explique comment ils doivent causer avec leurs enfants, surtout avec le jeune homme, et souhaite que ces enfants soient toujours les meilleurs fils de France, et les enfants de Dieu.

M. le vicaire-général Flipo, adresse ses remerciements au conférencier, et souhaite la plus parfaite collaboration entre l'école et les parents. Il remercie, au nom de Mgr Liénart, les parents d'être venus en si grand nombre à cette réunion. M. l'abbé Honoré, supérieur, remercie M. le vicaire-général Flipo, et le Comité pour son dévouement.

Un banquet réunit vers 13 h. de nombreux adhérents et la journée se termina par une soirée familiale offerte par les élèves à leurs parents.

Linge de table. Léon Cuvelle, 73, r. Nain. 40310

Bien mal acquis ne profite jamais ou l'histoire d'une motocyclette volée

Samedi à minuit, M. Fernand Taillieu, 20 ans, 28, rue de la Lys, avait laissé sa motocyclette face au n° 117 de la rue Emile-Moreau et était entré au cabaret sis à cette adresse.

Un quart d'heure après, voulant reprendre sa machine, il s'aperçut qu'elle avait disparu.

M. Taillieu ayant déposé une plainte hier matin au commissariat du 1er arrondissement apprit là une heureuse nouvelle: sa motocyclette avait été retrouvée à Lille.

Cependant, les deux individus qui s'étaient emparés de la moto ont joué de malheur. Hier matin, vers 6 h. 30, à Lille, à l'intersection des rues Jules-Guesde et Arago, la motocyclette et ses occupants se jetaient sur une baladeuse et ceux-ci étaient relevés grièvement blessés.

M. Christol, commissaire de police, fit transporter les deux blessés à l'hôpital de la Charité et leur identité révéla que l'un s'appelait Etienne Noppe, 32 ans, demeurant à Roubaix, quant à l'autre il était dans le coma et ne possédait aucun papier.

C'est après avoir téléphoné à la police de Roubaix, que M. Christol apprit que la motocyclette avait été volée.

M. Taillez reprendra possession de sa moto après enquête de M. Hénaut, juge d'instruction.

UNE FÊTE ENFANTINE A L'UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS

A l'occasion de la Noël toute proche le Conseil d'administration des Mutilés et Réformés, avait convié dimanche après-midi, en son Foyer, rue de l'Espérance, les enfants de ses membres à une fête organisée à leur intention.

Cette matinée dont le programme avait été élaboré tout spécialement, remporta auprès du petit monde, et disons le aussi auprès des parents le plus vif succès. On se divertit beaucoup des exhibitions des clowns parodistes, « Les Maranduys » ainsi que du numéro que remplit à la satisfaction générale, M. Miriabot du Casino de Lille.

Les organisateurs avaient fait appel également à quelques membres de la Section théâtrale de l'Amicale des Arts qui interprèta avec un beau magnifique l'« Hypnotiseur malgré lui », comédie qui souleva bien souvent les rires de l'assistance.

Cette séance récréative permit aussi d'applaudir le jeune Cercle symphonique de l'Union des Mutilés qui, pour ses débuts fit excellente impression sur les auditeurs.

Au cours de la matinée, une distribution de friandises fut faite aux enfants qui ainsi que leurs parents se retirèrent charmés des quelques heures agréables qu'ils venaient de passer.

LA REPRÉSENTATION DE LA « FILLE DU TAMBOUR-MAJOR » PAR LA SECTION THÉATRALE DE L'AMICALE DES ARTS

Nos amateurs vont de nouveau affronter les feux de la rampe et pour faire suite au drame lyrique « L'Arlésienne » donné avec tant de succès il y a deux mois, ils ont choisi une opérette pimpante, prenante, à grand spectacle « La Fille du Tambour-Major » un des meilleurs succès d'Offenbach.

Certes le livret de Duru et Chivot n'est pas récent. Et l'événement qu'il relate encore moins; mais la musique est essentiellement populaire et la plupart de ses couplets sont bien connus de tout le public des théâtres. Telle quelle, cette pièce est un gros succès spectaculaire et la vaillante section a parfaitement choisi l'opérette qui doit permette au public de la juger sur ce ton nouveau. En effet les opérettes interprétées jusqu'à ce jour « Véronique », « Les Petites Michu », etc... sont spéciales et modernes et ne ressemblent en rien à celle qui va être jouée samedi prochain.

Et c'est pour cela que règne à la section une animation et une émulation extraordinaires. On veut que les Roubaisiens soient fiers de leur Amicale des Arts, et rien ne sera épargné dans ce but. En dehors de l'interprétation qui sera hors ligne, M. Laurence, le distingué chef d'orchestre de l'Amicale aura sous sa baguette une quarantaine de musiciens éprouvés qui feront un ensemble extraordinaire.

La mise en scène sera féérique ; au 3e acte, les spectateurs auront la bonne surprise d'un ballet dansé par de charmante Roubaisiennes; au 4e tableau, « l'entrée des Français à Milan », mobilisera sur la scène environ 150 personnes et l'on y verra une musique militaire avec une superbe clique de tambours et clairons.

Le tout va former un spectacle de premier ordre et pas un amateur de théâtre ne voudra laisser passer l'occasion d'aller applaudir ces artistes amateurs bien dignes du renom artistique de leur cité.

La location continue au siège, 108, rue des Arts, et d'excellentes places sont encore offertes au public.

LA REMISE DE LA MÉDAILLE DU MÉRITE DIOCÉSAIN A DEUX SERVITEURS DE L'ÉGLISE SAINT-SÉPULCRE

Nous avons annoncé il y a quelques jours, que S. E. le cardinal Liénart avait honoré de la médaille du Mérite diocésain, MM. Moïse Capelle, suisse à la paroisse Saint-Sépulcre depuis 1905, et Léon Evrard, directeur de la maîtrise et vice-président de la Chorale paroissiale depuis de longues années.

La remise de ces décorations a eu lieu hier pendant la messe de 10 h. célébrée par M. l'abbé Droulers, vicaire, et pendant laquelle la Chorale paroissiale se fit entendre.

A l'Evangile, M. l'abbé Desreumaux, vicedoyen, curé de la paroisse, après avoir rappelé les nombreux et longs services rendus par les deux médaillés, fit leur éloge en termes très simples mais fort justes.

Après quoi, entouré des membres du Conseil paroissial, il épingla sur la poitrine de ces deux anciens et bons serviteurs la médaille qui est la juste récompense de leur dévouement à l'Eglise.

Les heureux décorés furent ensuite conduits au Cercle, rue Descartes, pour y recevoir les félicitations que de nombreux amis ont tenu à leur adresser.

NOEL — RÉVEILLON. — La Pâtisserie DISLAIRE, 64, Grande-Rue. Sec Coquilles, ses Bûches, ses Christmas Puddings. 26609

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PÊCHEURS A LA LIGNE

Le Syndicat des pêcheurs à la ligne de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons a tenu son assemblée générale annuelle dimanche à 11 h., dans la salle des fêtes de la Brasserie des Orphéonistes, rue des fêtes de la Brasserie des Orphéonistes, rue de la Gare, sous la présidence de M. H. Bourgeois, entouré de MM. Léon Yager, E. Hubaut, L. Bufon, vice-présidents; J. Bettebière, secrétaire général; E. Renard, trésorier; E. Gripon, L. Nuttin, de la Commission des comptes, et les membres du Conseil d'administration.

Le président souhaite la bienvenue à M. Léon

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 22 décembre 1930 N° 63.

Le Trésor des Pirates

PAR GEORGES PRADEL

— Vous ne croyez pas que ce soit vrai ?

— Le comte de Manheim est Allemand. Personne, dans les milieux dont vous parlez, ne l'ignore. Comment voulez-vous qu'étant ainsi connu de tous, il s'adonne à l'abominable métier dont vous parlez ?

— Oh ! je n'entends pas par le mot espion qu'il pratique lui-même et directement l'espionnage. Un homme de la situation de Monsieur de Manheim a des subordonnés, des agents, des créatures de sac et de corde dont il fait ses marionnettes, qu'il habille comme telles et dont il tient les ficelles. On parle même d'une fort jolie femme qui serait l'âme damnée de ses machinations.

Paul-Louis Sainclair, en prononçant ces derniers mots, regarda de nouveau la comtesse de Stolberg bien en face. Celle-ci, alors, comprenant l'allusion directe, rassemblait toute la puissance de son hypocrisie et s'efforça de rire d'un air de doute, comme au récit d'une amusante invraisemblance.

Mais le rire s'éteignit dans sa gorge avant d'en pouvoir sortir et ses lèvres n'exprimèrent qu'une pitoyable grimace, absolument dénuée de toute grâce et de toute gaieté.

Sainclair, comme s'il n'eût attendu que cette dernière preuve de ses soupçons, se leva aussitôt et prit congé le plus poliment du monde, sans paraître attacher la moindre importance à ses propos.

Quand la porte se fut refermée sur lui, la comtesse de Stolberg, prise d'un accès de rage froide, demeura quelques instants immobile et crispée dans un fauteuil, puis, mue soudain par une impulsion instinctive, elle quitta le salon d'un pas nerveux et s'en fut à l'appareil téléphonique, appliqué au mur de sa chambre à coucher.

Quelques secondes d'attente écoulées, elle était en communication avec Mlle Mauceroix, rue de Laborde.

— Allô, allô... Mademoiselle Mauceroix... Mademoiselle Mauceroix est-elle chez elle ?...

— C'est moi, Mademoiselle Mauceroix, qu'y a-t-il ?... Allô...

— C'est vous, ma chère amie ?... C'est moi, Madame de Stolberg...

— Qu'y a-t-il, ma chère comtesse ?...

— J'ai oublié de vous demander si vous étiez libre ce soir ?

— Absolument libre...

— Je suis un peu souffrante; je devais aller au théâtre, mais je n'irai pas... Ça vous ennuierait beaucoup de venir passer la soirée chez moi ?

— Au contraire... bien volontiers...

— Monsieur Mauceroix vous le permettra ?... Est-il là ?

— Mon père ne dîne pas avec nous ce soir.

— Alors, si vous voulez être tout à fait gentille, vous viendrez partager mon dîner en compagnie de Madame Ravaud... sans cérémonie... C'est entendu, vous venez... pas de toilette, je suis seule... Sautez dans un taxi et accourez... je vous attends.

— Mais c'est une débauche...

— Vous voulez bien, n'est-ce pas ?... Faites vite, madame est servie...

— Vous êtes trop gentille... Nous acceptons.

— Je vous attends... A tout à l'heure.

— A tout à l'heure.

La comtesse quitta l'appareil, la physionomie rasséréenée et déjà à demi satisfaite. Un espoir soudain venait de faire place au terrible coup de massue que Sainclair lui avait si impassiblement administré quelques instants auparavant. Hélène allait venir. Elle aurait quitté la rue de Laborde avant que Sainclair eût le temps d'arriver chez elle, en admettant qu'il s'y fût rendu immédiatement après l'avoir quittée. C'était là le plus important.

Il fallait à tout prix qu'elle obtînt de la jeune fille tous les renseignements que cette dernière possédait sur d'Armont et sur Falkar, avant que Sainclair l'eût prévenue contre elle. Il fallait qu'elle parlât ce soir même. Et elle parlerait.

Un quart d'heure plus tard, Mlle Mauceroix et son institutrice étaient attablées aux côtés de la comtesse de Stolberg, devant une table supérieurement servie.

Le repas fut assez gai, malgré la morosité qu'Hélène avait témoignée toute l'après-midi et la subite indisposition prétextée par la comtesse. Mme Ravaud, mise en joie par l'imprévu de ce dîner, laissait volontiers aller sa langue et bavardait sans discontinuer.

La comtesse mangeait peu, ne parlait guère davantage et répondait aux saillies de l'institutrice par un sourire aimable rempli de condescendance. Elle ne dit pas un mot de ce qui la hantait impérieusement, résolue à ne point aborder ce sujet devant Mme Ravaud, avant d'avoir interrogé la jeune fille, sur l'âme candide et confiante de laquelle elle comptait davantage.

Le repas achevé les trois femmes passèrent dans un petit salon attenant au grand et séparé de celui-ci par une simple cloison vitrée toujours ouverte. C'est dans cette pièce que la comtesse avait l'habitude de se tenir quand le nombre de ses invités n'exigeait pas le salon plus spacieux.

Mais Mme Ravaud, sur la demande calculée de la comtesse, ayant consenti à se mettre au piano, passa de l'autre côté de la cloison, laissant seules vis-à-vis l'une de l'autre Hélène et l'étrangère.

La veuve ne perdait jamais l'occasion de montrer ses talents, devant un aussi mince auditoire que ce fût, et il était d'ailleurs bien rare qu'elle se fît prier. Elle jouait d'ailleurs du piano avec habileté. Ayant donc pris place devant l'instrument, elle attaqua la *Traviata* de Verdi, d'une main expérimentée.

La comtesse, on le devine, spéculait d'avance sur cette occasion d'isolement avec Hélène pour reprendre la conversation interrompue du Bois et, cette fois, la poussait jusqu'au bout.

— Eh bien, ma chère petite, lui dit-elle affectueusement, toujours aussi triste ?

La jeune fille eut un sourire mélancolique et se contenta de répondre par un soupir.

— Mais, combien de temps doit donc rester absent Monsieur d'Armont ?

Nouveau soupir de tristesse.

— Hélas! le sais-je ?... Reviendra-t-il jamais...

— Oh! pouvez vous dire... Il est donc parti pour un voyage périlleux ?

— Extrêmement périlleux.

— Il traverse des contrées dont le climat est dangereux ?

— Oui, il y a cela, d'abord, et puis bien d'autres périls encore dont vous ne vous doutez pas... Vous ne pouvez pas savoir...

— A quel genre d'affaires compte-t-il apporter ses efforts ?

— Ce ne sont pas des affaires... C'est une expédition, une conquête en quelque sorte, pour laquelle il est parti avec un équipage armé, prêt à lutter.

— Mais qu'est-ce donc ?

— C'est toute une histoire... et, de plus, un secret... Mais j'ai confiance en vous; vous êtes bonne, vous me témoignez de l'intérêt... Je vais tout vous dire... Inutile, n'est-ce pas, de vous recommander le plus absolu silence...

» Voilà... Vous savez combien le crime dont a failli être victime mon pauvre fiancé nous intéresse, son ami, Monsieur Sainclair, et surtout moi. Vous allez voir, et je suis obligée de vous l'expliquer pour que vous compreniez comment il existe entre ce crime et l'expédition qu'Edouard d'Armont est en train d'accomplir, un intime rapport. »

Alors, poursuivant ses confidences de l'après-midi, elle lui conta par le menu toute l'histoire de la *Coquille de Nacre*. Elle lui dit comment son fiancé, après sa ruine, comptait sur ce document indispensable pour trouver le trésor caché par les pirates dans une île lointaine; comment on n'avait tenté de l'assassiner que pour lui dérober ce document; comment un autre exemplaire de la même *